

## « LES MESSAGERIES SÉCURISÉES DE SANTÉ SE DÉPLOIENT SUR TOUT LE TERRITOIRE »

Paris Healthcare Week 2016 – Résumé de la conférence de presse du 25 mai.

**Les partenaires MSSanté, l'ASIP Santé, les ordres professionnels la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), les industriels représentés par la FEIMA, étaient réunis à l'initiative de l'ASIP Santé pour la conférence de presse MSSanté ce mercredi à l'occasion de la Paris Healthcare Week. L'occasion de faire un point d'étape sur les messageries sécurisées de santé MSSanté et de lancer le déploiement auprès des professionnels de santé libéraux.**

L'objectif de ce système national interopérable de messageries sécurisées est de permettre à l'ensemble des professionnels de santé d'échanger des données de santé de façon simple, rapide et sûre.

Michel Gagneux, directeur de l'ASIP Santé, a rappelé que les fondations de ce système reposent sur un espace de confiance, qui s'appuie sur un ensemble de règles fonctionnelles, techniques et juridiques. Cet espace de confiance accueille l'ensemble des solutions de messageries sécurisées professionnelles sous réserve qu'elles respectent ces règles.

A ce jour, déjà 104 opérateurs ont fait évoluer leur messagerie pour intégrer l'espace de confiance et peuvent échanger les uns avec les autres des mails sécurisés alors qu'ils n'utilisent pas les mêmes solutions. On compte parmi ces opérateurs 10 groupements de coopération sanitaire (GCS) e-santé qui ont fait migrer leur messagerie régionale dans l'espace de confiance ainsi que 10 éditeurs industriels ; ils peuvent alors proposer à leurs clients, établissements de santé ou professionnels de santé libéraux, des boîtes aux lettres MSSanté avec des noms de domaines répondant à leurs usages.

**“Le déploiement de cet espace de confiance a été pensé sur un principe: la finalité n'est pas de diffuser un outil numérique, mais de créer de la valeur d'usage pour les professionnels de santé.”** a précisé Michel Gagneux.

C'est pourquoi l'effort d'accompagnement a d'abord ciblé les établissements de santé. Ils sont en effet les principaux producteurs de données médicales utiles à la prise en charge coordonnée des patients et au développement de services à valeur ajoutée.

**Le dispositif d'accompagnement des établissements de santé**, lancé par l'ASIP Santé depuis le début de l'année 2015, va permettre de franchir un effet de seuil en 2016.

Aujourd'hui, plus de 1 500 établissements de santé sont entrés dans cette démarche d'accompagnement et 900 sont en phase de raccordement technique. La grande majorité des gros producteurs de comptes-rendus d'hospitalisation sont désormais compatibles avec l'espace MSSanté ou en passe de le devenir (27 des 32 CHU ainsi que 460 des 600 plus grands établissements de France réalisant 80 % de l'activité hospitalière). En Île de France, l'Assistance publique hôpitaux de Paris (APHP) va équiper l'ensemble de ses établissements "à partir de cet automne".

Michel Gagneux a également annoncé **qu'un plan d'accompagnement des laboratoires** est en cours de préparation avec comme objectif l'envoi d'informations de biologie structurées via les messageries MSSanté.

Pour le Dr Le Douarin, secrétaire général adjoint du Conseil de l'ordre des médecins (CNOM), *« les professionnels de santé veulent gagner du temps médical. C'est ce qui a guidé notre réflexion et la construction de ce système d'information »*.

### **Objectif 2016-2017 : l'adoption de MSSanté par les professionnels de santé libéraux.**

La mobilisation des éditeurs de logiciels et l'intégration de MSSanté aux outils informatiques utilisés par les professionnels de santé est un levier essentiel pour que ceux-ci adoptent les messageries sécurisées. Le travail est déjà largement avancé. *« Parmi les adhérents de la FEIMA, 10 solutions logicielles intègrent déjà MSSanté et 4 nouvelles seront prêtes d'ici la fin de l'année »* a annoncé Francis Mambrini, président de la FEIMA.

Autre clé de succès, l'information des professionnels de santé libéraux. Yvon Merlière, chargé du déploiement de MSSanté à la CNAMTS a ainsi annoncé le soutien des conseillers informatique de la CNAM pour déployer les messageries sécurisées MSSanté auprès des professionnels de santé libéraux. Un soutien attendu par les acteurs de terrain pour faire passer le secteur ambulatoire à la MSSanté. *« Les caisses primaires d'assurance maladie (CPAM) des départements du BasRhin, de la Somme et de l'Indre et Loire ont été sélectionnées pour débiter des actions d'accompagnement des acteurs du secteur ambulatoire »*, a-t-il annoncé.

Rodrigue Alexander, directeur général adjoint du CH Compiègne-Noyon confirme cette attente. *« Après la bascule réussie de notre établissement vers MSSanté, nous sommes en mesure d'envoyer tous nos documents via ce canal aux professionnels de santé libéraux. 72 000 comptes-rendus d'hospitalisation ont été transmis depuis l'installation de MSSanté. 81 000 n'ont pu être envoyés faute de correspondants équipés. »* Une marge de progrès et un enjeu de taille pour cet établissement.

Pour Michel Gagneux, la mise en place de MSSanté est *"emblématique de ce que doit être une politique publique en matière de numérique : une action systémique tournée vers les usages"*.

### **Contacts presse :**

Jean-Loup Portal - 01 58 45 33 18 - jean-loup.portal@sante.gouv.fr

Sophie Nunziati - 01 85 08 41 93 - snunziati@agenceverte.com